

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Arrêté du 26 janvier 2010 portant nomination au conseil d'administration  
de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé**

NOR : SASP1030033A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1417-6, R. 1417-2 et R. 1417-3 ;  
Vu l'arrêté du 17 septembre 2008 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé au titre des représentants des usagers :

*Titulaire*

M. Didier-Hugo Incigneri, en remplacement de M. Christophe Porot.

*Suppléant*

M. Alain Legrand, en remplacement de M. Christian Saout.

**Article 2**

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 26 janvier 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la santé,*  
P<sup>R</sup> D. HOUSSIN